



Architectures de la ville



FORMATION 2018

CONSTRUCTIONS NEUVES



LES ● CAUE
D'ÎLE-DE-FRANCE

Le logement, l'environnement, le bien-être, l'agriculture font partie des grands enjeux du 21^{ème} siècle. Inventer de nouvelles manières de concevoir la ville, de développer notre habitat, adapter nos pratiques, gérer durablement notre cadre de vie, sont au cœur des sujets que les CAUE d'Île-de-France ont décidé de porter auprès des collectivités.

Forts de leur connaissance du territoire francilien, de leurs liens privilégiés avec de multiples acteurs et de leur savoir-faire technique et pédagogique, les CAUE d'Île-de-France proposent des programmes de formation permettant aux élus, aux représentants de la maîtrise d'ouvrage publique et privée et aux professionnels des collectivités, de mieux appréhender les problématiques complexes liées à l'architecture, à l'urbanisme et à l'environnement.

Dans un contexte économique, social, urbain et environnemental marqué par des mutations de plus en plus rapides, la formation professionnelle, régulière au fil du temps, est nécessaire pour s'adapter aux changements, anticiper les enjeux et relever les défis du développement urbain.

Les CAUE d'Île-de-France mettent leur expertise à votre service dans cinq cycles de formation déclinant des thématiques clefs de l'architecture et de l'aménagement.

Philippe LAURENT
Président des CAUE d'Île-de-France

A handwritten signature in black ink that reads "Philippe Laurent". The signature is written in a cursive style with a horizontal line underneath the name.



CYCLE



Architectures de la ville - Constructions neuves

Centré sur les questions de qualité architecturale, urbaine et environnementale, le cycle **Architectures de la ville** apporte un bagage culturel et technique complémentaire à l'activité des services pour enrichir leur réflexion et leur pratique. Il donne des clefs de lecture pour mieux comprendre l'architecture et ses rapports avec la ville.

Les cinq modules proposés concernent plus directement : **l'insertion urbaine et la qualité architecturale des constructions neuves.**

Après une première journée qui apporte des notions de base fondamentales en terminologie et systèmes constructifs, les quatre modules suivants donnent des clefs pour mieux appréhender l'architecture d'aujourd'hui : éléments d'histoire et d'analyse de la qualité architecturale et urbaine.

Principe et modalités

Cette formation professionnelle est destinée aux services des collectivités territoriales et de l'État concernés par les questions d'architecture et d'aménagement : service urbanisme, habitat, bâtiments, environnement, etc. Formation d'initiation à l'architecture et au développement durable, elle vise à donner à tous les agents ayant à voir avec le processus de construction un bagage culturel et technique indispensable à leur pratique professionnelle.

● FORMAT

Le cycle est composé de 5 modules de formation se répartissant de janvier à juin 2018. Chaque module se déroule de 9h00 à 17h00, soit sur une journée, soit sur deux jours. Il rassemble un groupe de 30 personnes (maximum) afin de permettre des échanges et des mises en situation.

● MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Cette formation repose sur une alternance d'apports de savoirs et d'éclairages sur des exemples concrets : exposés en salle, visites commentées et mises en situation. Des ateliers d'échanges avec des experts et des professionnels permettront de faire émerger de nouveaux questionnements, de trouver des solutions à apporter et de comprendre les méthodes à mobiliser.

● TARIFS

100 € TTC par module d'une journée

160 € TTC par module de deux journées

500 € TTC pour le cycle « [Architectures de la ville](#) »

Le 1^{er} module est gratuit en accompagnement d'un ou plusieurs modules de la formation. Toute inscription qui ne sera pas annulée à moins de 10 jours à l'avance sera considérée comme définitive.

Les tarifs de formation ne prennent pas en charge les frais de repas.

● AGRÉMENT

L'Union régionale des CAUE d'Île-de-France est agréée pour la formation professionnelle, enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité : 11 92 17 159 92.

n° de SIRET : 438 737 884 00033

Cette formation respecte la charte de formation des CAUE établie par la Fédération nationale des CAUE.

Calendrier

MODULE 1

MARDI 6 FÉVRIER

Initiation à la construction et à sa terminologie

MODULE 2

MARDI 20 ET MERCREDI 21 MARS

L'architecture moderne et contemporaine

MODULE 3

MARDI 10 ET MERCREDI 11 AVRIL

Insertion des constructions neuves en tissu existant

MODULE 4

MARDI 22 ET MERCREDI 23 MAI

La qualité environnementale

MODULE 5

MARDI 26 JUIN

PLU et qualité architecturale

LIEUX DE FORMATION

Les formations se dérouleront, sauf indication contraire :
soit au [CAUE 92](#) - 279 terrasse de l'Université, 92000 Nanterre
soit au [CAUE 93](#) - 153 rue Jean Lolive 93500 Pantin

Équipe pédagogique

Cécile KATZ • architecte / CAUE 93

Vincent LELIÈVRE • architecte / CAUE 92

Minnetta MCADAMS • Ingénieure en maîtrise de l'énergie / CAUE 94

Anne-Marie MONIER • architecte / CAUE 94

Jean-Michel PAYET • architecte / CAUE 93

Stéphanie RENAULT • architecte / CAUE 93

Richard WISSLER • architecte / CAUE 94



PROGRAMME



Module 1 MARDI 6 FÉVRIER

Initiation à la construction et à sa terminologie



THÉMATIQUE

Connaître les noms des éléments est l'a priori indispensable pour analyser et comprendre l'architecture, pour pouvoir également dialoguer avec les acteurs de la construction. L'apprentissage d'un vocabulaire de base est l'objet de ce module d'une journée. Il est mené en parallèle de l'évocation des principaux systèmes constructifs. Les participants sont amenés à s'approprier de manière progressive et ludique l'essentiel du vocabulaire de la construction.



CONTENU

1. Vocabulaire de l'architecture et modes constructifs : façades, menuiseries, fondations, murs et planchers, charpente et couverture.
2. Mise en situation : parcours sur le terrain et échanges autour de la description de quelques façades de bâtiments.
3. Exercice en salle : description détaillée de bâtiments.

Module 2 MARDI 20 ET MERCREDI 21 MARS

L'architecture moderne et contemporaine

THÉMATIQUE

Un retour à l'architecture moderne et à son émergence est essentiel à la compréhension de l'architecture d'aujourd'hui. Les fondements une fois posés, le module s'attache à décrypter la diversité de la production contemporaine, en la reliant aux grandes préoccupations sociales et urbaines de notre temps.

CONTENU

1. Préambule : "l'architecture comme expression de la culture" et éléments de la qualité architecturale.
2. L'architecture moderne comme fondement de l'architecture contemporaine. Parcours dans le 16^{ème} arrondissement de Paris.
3. Histoire récente : de 1945 aux années 2000. Tendances et problématiques de l'architecture d'aujourd'hui. Visites d'opérations emblématiques.

Module 3 MARDI 10 ET MERCREDI 11 AVRIL

Constructions neuves en tissu existant

THÉMATIQUE

L'insertion urbaine de nouvelles constructions dans un tissu urbain existant est un critère essentiel de qualité. Il s'agit tout d'abord de revenir sur les notions de paysage, d'environnement et d'insertion. Au travers d'exemples très variés, le module donne des éléments d'appréciation et élargit la réflexion aux rapports complexes qu'entretiennent l'architecture et la ville.

CONTENU

1. Origine, contexte et décryptage de la notion d'insertion urbaine.
2. Exemples et questions d'insertion dans des tissus urbains et des situations urbaines caractéristiques de l'Île-de-France.
3. Présentation d'une démarche de projet d'architecte ou de paysagiste.
4. Étude de cas : dans un site donné, analyse de projet sur la base des documents de permis de construire.

Module 4 MARDI 22 ET MERCREDI 23 MAI

La qualité environnementale

THÉMATIQUE

La dimension environnementale est aujourd'hui au cœur de tout projet architectural. Le module revient sur les différentes composantes de la qualité environnementale : maîtrise de l'énergie, confort, gestion de l'eau... Loin des recettes toutes faites, chaque projet est une réponse particulière à une situation donnée.

CONTENU

1. État des lieux et bref historique de la prise en compte des enjeux environnementaux.
2. Les engagements de la France : réglementations, labels et certifications.
3. Analyses de réalisations innovantes ou présentant des éléments de qualité environnementale dans différents contextes urbains. Visites d'opérations.

Module 5 MARDI 26 JUIN

PLU et qualité architecturale

THÉMATIQUE

Principal document d'urbanisme, le PLU a une influence importante sur la qualité des constructions, notamment au travers de son règlement. Après une introduction sur les différents aspects de la qualité architecturale, le module abordera comment le PLU, à ses différentes phases d'élaboration, peut contribuer à améliorer la qualité architecturale des constructions nouvelles.

CONTENU

1. Qu'entend-on par qualité architecturale ? Les critères d'insertion urbaine, esthétique et image, dimension environnementale.
2. Rôle et limites du PLU en matière de qualité architecturale.
3. Du bon usage des articles du PLU : l'apport des cahiers de recommandations.

Bulletin d'inscription

Architectures de la ville - Constructions neuves

Bulletin d'inscription à retourner à :

Les CAUE d'Île-de-France
7-9 rue Agrippa d'Aubigné
75004 PARIS

RENSEIGNEMENTS

Pédagogie : Anne-Marie MONIER • tel. : 01 48 52 55 20

Inscription : Armelle ERDOGAN • contact@caue-idf.fr

tel. : 01 48 87 71 76

Nom Prénom

Fonction

Collectivité / Structure

Adresse

Téléphone Fax

Portable E-mail

JE M'INSCRIS

Au cycle complet (5 modules de formation)..... soit 500 € TTC

Au module 1 gratuit en accompagnement d'un autre module.....soit 0 ou 100 € TTC

Au module 2 soit 160 €TTC

Au module 3 soit 160 € TTC

Au module 4 soit 160 € TTC

Au module 5 soit 100 € TTC

Et règle à l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France

TOTAL € TTC

Fait à Le

Signature / cachet de la structure



Un cycle de formation professionnelle
proposé par les CAUE d'Île-de-France



**LES CONSEILS D'ARCHITECTURE, D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT D'ÎLE-DE-FRANCE**
contact@caue-idf.fr
www.caue-idf.fr

